



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 3 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202416-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/03/2024

N° 2024 - 16

L'an deux mil vingt quatre, le vingt six mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Étaient présents :

M. MONGNE Jean-Paul, Mme CHETTAB Carole, M. SANTERRE Jacky, Mme DESTOOP Nathalie, M. TETIER Pascal, Mme TRAULET Delphine, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, Mme NORMAND Edith, Mme BONAY Catherine, M. GROSJEAN Didier, Mme CARON Monique, M. ROIX Samuel, Mme DACHEUX Dominique, Mme COURTAUD Nicole, M. DUBOIS Christian, M. CARETTE Christian

Procuration(s) :

Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, M. GROSJEAN Thierry donne pouvoir à M. SANTERRE Jacky, Mme SIRE Guislaine donne pouvoir à M. DUBOIS Christian, M. THOREL Michel donne pouvoir à Mme NORMAND Edith

Étai(ent) absent(s) :

M. BUCHON Gérard

Étai(ent) excusé(s) :

M. THOREL Michel, Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Thierry, Mme SIRE Guislaine

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme CARON Monique

Date de convocation

20/03/2024

OBJET : Subvention Agence de l'Eau - Gestion des eaux pluviales en zone urbaine

Date d'affichage

03/04/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././...

et publication du :

...././...

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une demande de subvention sera déposée auprès de l'Agence de l'Eau -(AESN) pour les travaux de gestion des eaux pluviales en zone urbaine.

Pour précision, ces travaux représentent une dépense prévue de 996 107,98€ HT dans l'ensemble des 3 phases. Cette subvention, étant accordée à hauteur de 40%, devrait s'élever à 398 443,20€.

Plan de financement des travaux de requalification du centre bourg :

Cout total de l'opération : 3 166 666€ HT

Subvention AESN Gestion des eaux pluviales : 398 443,20€

Subvention AESN réouverture de la Vimeuse : 377 278,43€

Subvention CC des Villes Sœurs : 201 589€

Subvention Etat DETR : 238 146€

Subvention Etat DSIL : 136 083,62 €

Subvention Région Hauts de France : 597 543€

Subvention Département de la Somme : 482 020€

Subvention AESN Eaux pluviales : 398 443.20 €

Charge communale HT : 735 561.98€

TVA : 633 334€

Charge communale TTC : 1 368 950.50€

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** le projet qui lui est présenté.
- **SOLLICITE** l'aide de l'Agence de l'Eau à hauteur de **398 443.20 €**.
- **ARRETE** le plan de financement ci-dessus.
- **HABILITE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier, pour les travaux de gestion des eaux pluviales en zone urbaines.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Jean-Paul MONGNE



Envoyé en préfecture le 03/04/2024
Reçu en préfecture le 03/04/2024
Publié le - 3 AVR. 2024 **S'LO**
ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202416-DE